



Optez pour la tranquillité d'esprit avec l'AppleCare+ pour casques et écouteurs.

Profitez d'une garantie supplémentaire avec l'AppleCare+ pour casques et écouteurs, qui couvre un nombre illimité d'incidents relevant de dommages accidentels. Vous aurez accès à une assistance et un service après-vente centralisés, assurés par des expertes et experts Apple qui pourront vous aider à résoudre la plupart des problèmes en une seule conversation.

Service et assistance par des expertes et experts Apple



Assistance et réparation certifiées Apple



Accès prioritaire à l'assistance technique¹



Garantie couvrant un nombre illimité d'incidents liés à des dommages accidentels²



Remplacement de la batterie²

Réparation, remplacement et dépannage

L'AppleCare+ couvre la réparation ou le remplacement, pièces et main-d'œuvre comprises, effectués par des équipes techniques agréées Apple à l'aide de pièces Apple d'origine. Les expertes et experts Apple peuvent vous aider à résoudre les problèmes affectant votre casque ou vos écouteurs.

Garantie matérielle

- ✓ Vos AirPods ou votre produit Beats
- ✓ La batterie²
- ✓ Le câble de charge fourni
- ✓ Un nombre illimité d'incidents relevant de dommages accidentels², chacun d'eux entraînant l'application d'une franchise de 29 €

Assistance logicielle

- ✓ Utilisation de Siri
- ✓ Connectivité Bluetooth

Comment obtenir de l'aide

Bénéficiez d'un service après-vente et d'une assistance centralisés, assurés par des expertes et experts Apple.



Service de remplacement express

Apple vous enverra un appareil de remplacement afin que vous n'ayez pas à attendre une réparation³.

1. Des frais d'appels téléphoniques locaux peuvent s'appliquer. Les numéros de téléphone et les horaires d'intervention peuvent varier et sont susceptibles d'être modifiés.

2. La garantie matérielle s'applique uniquement aux AirPods et aux écouteurs ou casques Beats ainsi qu'à leurs accessoires d'origine. Elle couvre (i) les défauts matériels ou de fabrication, (ii) les batteries conservant moins de 80 % de leur capacité initiale et (iii) un nombre illimité d'incidents relevant de dommages accidentels dus à la manipulation. Le matériel de remplacement fourni par Apple dans le cadre du service de réparation ou de remplacement pourra contenir des pièces Apple d'origine neuves ou déjà utilisées ayant fait l'objet de tests et répondant aux spécifications fonctionnelles d'Apple. Consultez les conditions pour connaître tous les détails.

3. La disponibilité de chaque option dépend du pays ou de la zone géographique dans lesquels l'intervention est demandée et de la situation géographique du Centre de Services Agréé Apple. Le service après-vente proposé peut être sujet à certaines restrictions.

Les avantages de l'AppleCare+ sont distincts et s'ajoutent à la Garantie limitée d'Apple et aux droits garantis par la législation sur la protection des consommateurs et consommatrices. La souscription de l'AppleCare+ n'est pas obligatoire pour acheter l'équipement couvert. L'AppleCare+ est soumis à l'acceptation des conditions générales. Pour plus de détails sur ce produit, reportez-vous au Document d'information sur les produits d'assurance, aux Conditions générales du produit et aux Conditions générales d'Apple à l'adresse apple.com/fr/legal/sales-support/applecare/applecareplus/fr/.

Les produits AppleCare+ sont vendus par Apple Distribution International Limited, dont le siège social est situé à Hollyhill Industrial Estate, Hollyhill, Cork, en République d'Irlande. Apple Distribution International Limited est un intermédiaire d'assurance régi par la Banque centrale d'Irlande. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://registers.centralbank.ie>.

AIG Europe SA, compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, AIG Europe SA est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, <http://www.caa.lu/>.

Succursale pour la France Tour CB21-16 place de l'Iris 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 Téléphone : +33 1.49.02.42.22. La commercialisation de contrats d'assurance en France par la succursale française d'AIG Europe SA est soumise à la réglementation française applicable, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09 <https://acpr.banque-france.fr/>.